



Division bien suite séparation

Par valentinh625

Bonjour il y a un je me suis séparer de mon ex conjointe . Nous nous ne sommes pas mis d'accord sur le bien de la voiture . N'ayant pas le permis c'est elle qui est reparti avec et elle qui a pris en charge le crédit à partir de la séparation. Aujourd'hui elle souhaite la vendre et me demande donc de signer la vente étant donné que je figure sur la carte grise et que le bon de commande de la voiture est à mon nom seul . Je voulais savoir si je pouvez lui demande une compensation financière étant donné que j'ai payer pendant 2 ans le crédit .

Je vous remercie pour vos réponses